



3ème CONSEIL D'ETABLISSEMENT DE NOTRE INSTITUTION

Mardi 26 novembre 2019 à 18h00 (salle d'étude au collège)

Co-animé par Olivier. Rocoffort, Président de l'OGEC, Mr Pesenti Xavier, Chef d'établissement du primaire et Braillon Romain, Chef d'établissement du collège.

Personnes présentes dans l'assemblée :

- des parents délégués du primaire et du collège,
- des professeurs primaire,
- du personnel OGEC,
- des membres de l'APEL,

Me Alberti Marie-Reine, Mr Pion Bruno, Mr Giacometti Eric, Mr Lyaudet Julien, Me Romelli Nathalie, Me Messiaen Bénédicte, Me Buffaud Adeline, Me Baldino Stéphanie, Me Colomb-Ramé Marie-Françoise, Me Grange Marlène, Me Garcin Cathy, Me Clédère Myriam, Me Girard Gwenaelle, Me Scognamillo Patricia, Me Bellue Audrey, Me Tiberghien Laurence, Me Andrieux Stéphanie, Me Pellet Béatrice, Me Digard Magali, Me Leleu Sabrina, Me Meunier Sylvia.

Nous remercions toutes les personnes s'étant excusées de ne pas pouvoir être présentes pour ce 3^{ème} conseil d'établissement.

Ordre du jour :

- Point sur la rentrée
- Projets et ateliers dans l'établissement
- Point sur les travaux
- Point sur la cantine
- Questions diverses

Prochain conseil d'établissement lundi 15 juin à 18h.



Prélude de Romain Brailon :

Nous voici réunis pour le 3^{ème} conseil d'établissement qui rassemble désormais, depuis l'an dernier, le conseil du primaire et le conseil du collège.

Ce conseil d'établissement a pour vocation de faire le point sur la rentrée, sur ce qui se vit dans l'établissement et les différents projets tout au long de l'année sur tous les niveaux de classe.

Le conseil d'établissement est la seule instance où on est TOUS ensemble : parents, directeurs, personnel Ogec, bureau Ogec, Apel et enseignants.

Je remercie donc toutes les personnes présentes.

- **1°) Point sur la rentrée,**

Au primaire :

Nous comptabilisons 7 classes dont 2 classes de maternelle PM section et MG section et 5 classes élémentaires du CP au CM2 à simple niveau pour un total de 198 élèves.

Effectif par classe : PM 29 – MG 29 – CP 26- CE1 25 – CE2 29 – CM1 30 – CM2 30

Dans l'équipe éducative, on note le passage à temps complet pour Me Myriam Clédere en classe de CM2, Me Chatry Christine ayant obtenu un poste à l'école de Biol.

Arrivée de Joffrey Bonnamy présent sur le temps de cantine primaire de 11h30 à 12h15.

Arrivée très prochainement d'une nouvelle AESH (ancienne appellation AVS) nommée Muriel Lomer dont le rôle est d'assister des enfants en difficulté scolaire. Cette dernière comblera les heures à recouvrir et secondera Me Ducarre Nathalie côté primaire dans cette fonction.

Au collège :

Nous comptabilisons 12 classes pour un total de 331 élèves soit une moyenne de 28 élèves par classe environ, dont 3 classes par niveau de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Les effectifs pour les futures classes de 6^{ème} en septembre 2020 affichent complet.

Dans l'équipe éducative :

On note le départ fin juin 2019 de Me Absin Isabelle, professeur de français en 6^{ème} remplacée par Me Chautard Natacha depuis début septembre, enseignante en lettres classiques, et qui assurait déjà les cours de Latin chez nous.

Mr Lambelain Philippe, professeur d'histoire géographie partira à la retraite aux vacances de Noël, il sera suppléé par Mr Bouchet à la rentrée de Janvier 2020.

Mr Bonnamy Joffrey, en poste de surveillant au collège remplace Me Glénat Pascale en arrêt maladie.

Me Lomer Muriel assurera très prochainement le suivi scolaire côté collège ; Cette quatrième AESH permettra d'assurer un bon pourcentage des heures à recouvrir et secondera ainsi Me Michel Annick et Me Lozier Rachel.



• 2°) Projets et ateliers dans l'établissement,

Au collège :

- **Continuité du projet « Club Presse »** pour une vingtaine d'élèves volontaires du collège, des classes de 5°-4°-3° et intégration de quelques nouveaux 6°. Mise en place du projet l'an dernier par le professeur de français et documentaliste du collège, Marie-France JACQUET. Avec l'intervention de professionnels comme la maison de l'image et Bayard Presse qui ont permis l'an dernier la parution d'un 1^{er} journal. Cette année, le projet est de mettre à jour deux nouvelles éditions (avant Noël et Avril).
- **Continuité de la chorale « Le Sacré Chœur ».** Mise en place du projet l'an dernier par le professeur d'éducation musicale Marie DAVID. Les rencontres ont recommencé en octobre et se poursuivront tous les lundis de 17h à 18h jusqu'en fin d'année. Participation d'une cinquantaine d'inscrits dont des élèves des classes élémentaires principalement, des collégiens et des adultes de l'établissement (direction, enseignants et personnel Ogec). Cette chorale se produira en fin d'année lors de la fête de l'institution avec pour thème la polyphonie africaine.
- **Le projet EPA (entreprendre pour apprendre).** Création cette année d'une mini entreprise avec 13 élèves de 3^{ème} volontaires. Ils partiront prochainement visiter une entreprise sur Voiron pour l'étude de faisabilité de leurs projets. Trois seront proposés en étude et 1 seul sera élu.
- **Reconduction des voyages pour l'ensemble de nos collégiens :**
 - * En 4^{ème}, les élèves sont partis en Angleterre en Octobre
 - * En 3^{ème}, les élèves partent à l'étranger (Italie, Espagne, Allemagne), la destination se faisant selon la langue LV2 initialement choisie,
 - * En 6^{ème}, reconduction du voyage de 3 jours en Provence en fin d'année, sur les traces gallo-romaines
- **Reconductions des diverses sorties culturelles** sur les différents niveaux des classes du collège
- **Reconduction des sorties « sportives » :**

Les sorties ski alpin pour les 4[°] se dérouleront à St Pierre de Chartreuse et les sorties ski nordique pour les 5[°] à la Ruchère en Chartreuse sur la période de fin janvier. Nous sensibiliserons les élèves et les parents que ces sorties font partie intégrante du cursus scolaire et que nous ne souhaitons pas que le fort taux d'absentéisme qui a atteint près de 30% des effectifs sur certaines sorties ne se reproduise cette année.

En juin, le cycle voile se déroulera au Yacht club de Charavines pour les révisions du brevet des 3^{ème}. Les dates officielles des épreuves du DNB se faisant le lundi 29 et mardi 30 juin.
- **Le BDE (bureau des élèves) de nos collégiens :**

Projet mis en place avec le bureau de la vie scolaire et qui responsabilise les enfants au sein même de leur environnement scolaire. Cela leur permet de se réunir pour discuter et mettre en place une action, une manifestation, un projet...interne au collège. Mise en place cette année d'un vrai foyer dans la salle anciennement nommée Camille Claudel (située à l'entrée du collège) avec la réception d'un babyfoot et prochainement d'un canapé.
- Reconduction des différents ateliers :

Atelier techno avec Mr Beddelem et atelier pastoral avec Me Brun pendant la pause méridienne et fabrications d'objets le mercredi après-midi avec Nadine Enselme pour le marché de Noël (stand ouvert à la vente le vendredi 20.12.19 après-midi).



• 2°) Projets et ateliers dans l'établissement (suite),

Au primaire :

1°) Les projets communs :

Le projet d'école cette année a pour thème « l'expression musicale ». Les enseignants proposent aux élèves volontaires de participer à un mercredi matin dans l'année pour mener à bien un projet établi en fonction des niveaux de classe.

- Les maternelles travailleront dans la confection d'un instrument de percussion et d'écoutes musicales,
- Les CP-CE1 travailleront sur le bruitage et la mise en scène de musiques
- Les CM travailleront sur l'écoute musicale et referont les textes d'une chanson.

Les virades de l'espoir : cette année, la participation des élèves du primaire a permis, grâce à la vente des cœurs confectionnés par leurs soins, de reverser 346 € à l'association. Montant global du chèque de la commune à la suite de la manifestation du samedi 28 septembre : 12 000 € versés au profit de l'association

Les médiévales enfantines : une cinquantaine d'élèves du primaire ont participé à différentes répétitions de chants médiévaux avec Me Marie David ; Ils ont ainsi pu déambuler costumés dans les rues du village samedi 5 octobre dès 10h, lors de la fête médiévale organisée par la commune et ont pu interpréter leurs trois chants médiévaux.

Le week-end du 11-12 et 13 octobre, participation des élèves du primaire à **l'exposition d'arts** proposée par la municipalité. Chaque classe, de la maternelle au CM2, a exposé son œuvre avec d'autres amateurs d'arts. Une douzaine d'enfants volontaires a pu participer à un atelier de peinture pendant deux heures le samedi après-midi avec l'invité d'honneur de l'exposition, Me Solé-Gautier Rolande.

Le cross des noyers a malheureusement dû être annulé cette année à cause des intempéries qui ont détrempé les terrains et qui auraient pu être dangereux pour les enfants avec des risques de chutes et de glisses. Il est donc remis à l'an prochain.

Nouveau conseil élèves/enseignants cette année avec l'élection le jeudi 17 octobre des nouveaux délégués de classe. Pour rappel un enfant ne peut être délégué qu'une seule fois au cours de sa scolarité au primaire. Le 1^{er} conseil des délégués du primaire a eu lieu le 14 novembre et nombreuses étaient les demandes des élèves (plus d'arbres et d'espaces verts, un espace billes, des animaux...)

2°) Les dates à retenir :

Le carnaval de la municipalité : la déambulation dans les rues du village avec l'école Vendémiaire est fixée au mardi 7 avril 2020 où l'après-midi sera banalisé avec la parade des costumes, le spectacle, et le goûter.

Les premières communions et professions de foi se dérouleront le samedi 6 juin à 18h au clocher de St Jean de Moirans

La kermesse de l'établissement se déroulera le samedi 20 juin. Comme l'an dernier la Chorale Le Sacré Chœur présentera ses chants le matin, repas à midi suivi du spectacle l'après-midi et des stands de jeux. Nous demandons l'aide de nombreux parents pour mener à bien cette manifestation.



• 2°) Projets et ateliers dans l'établissement (suite),

2°) Les projets de l'année par niveau :

- Les classes de maternelle :

Les enfants assisteront à un spectacle sur le thème de l'eau et de l'environnement. Ils feront une sortie au château de Virieu avec visite des lieux et ateliers, et participeront à une intervention musique avec Me Messiaen (parent d'élève).

- Les CP/CE1 :

Les enfants ont déjà fait une sortie au grand séchoir à Vinay pour découvrir la culture de la noix. Les élèves ont également commencé le cycle piscine à Coublevie. Sur l'année, avec le projet ENS sur le thème de l'eau, les enfants partiront aux tourbières de l'Herretang, une autre sortie nature sera programmée en janvier, puis ils auront la visite d'un animateur qui interviendra sur la terrasse de l'école pour mettre en place un récupérateur d'eau. Ils participeront également à une petite dizaine de séances de théâtre pour une mise en scène de sketches dans le but d'une représentation devant les parents en fin d'année.

- Les CE2 :

Cette classe travaille aussi sur le thème de l'eau, trois sorties sont prévues sur l'année en rapport avec ce thème. Les enfants iront, sur la commune de St Jean, au bord des rives de la Morge (côté Patinière) ainsi qu'à la marre pédagogique (à côté de la plateforme sportive). Ils visiteront les Grottes de Choranche et le musée de l'eau de Pont en Royan. Avec les correspondants de l'école de Ste Marie de Voiron, ils partiront au muséum de Grenoble et au musée de l'ancien évêché. En fin d'année, le voyage scolaire se déroulera au musée de la mine et au planétarium de St Etienne.

- Les CM1 :

Ils feront un projet d'écriture sur les supers héros avec la rédaction d'un livre. Ce projet fait le lien avec le travail étudié en classe sur la mythologie grecque et montage de petits films animés. Une correspondance se fera également avec l'école Ste Marie de Voiron.

- Les CM2 :

Ils s'entraîneront en décembre, janvier et février avec Me Monique d'Almeida pour passer le concours Kangourou. Un projet sur l'origami et la géométrie se fera sur 3 séances avec la visite d'une intervenante dans la classe. Une correspondance se fera avec l'école de la Côte St André que nous accueillerons au Sacré Cœur.

Également 6 séances d'escrime sont prévues avec les élèves.

Nous nous rendrons au CDI deux fois par semaine sur 10 séances pour emprunter des livres. Nous travaillerons sur le système solaire et la mythologie pour but de produire une frise en fin d'année sur les Dieux mythologiques et leur histoire.

Les classes de CM1 et CM2 partiront cette année en classe découverte pendant 5 jours à Cours et Buis du 11 au 15 mai 2020.



• 3°) Point sur les travaux,

Grâce aux travaux de rénovation du 1^{er} étage du bâtiment administratif, le réfectoire des enseignants se trouve désormais à l'étage. Ce qui laisse ainsi place aux enfants de petite et moyenne section des maternelles la possibilité de manger dans le calme et dans de meilleures conditions. Les petits semblent satisfaits de ce changement, et cette nouvelle salle de restauration semble leur ouvrir davantage l'appétit !

En ce qui concerne les nouvelles salles d'étude et les inondations du mois de juin 2019, les entreprises concernées ont repris l'étanchéité du toit. Les épisodes des intempéries et les orages extrêmes ne remettent rien en cause. Les bâtiments sont bien aux normes.

• 4°) Point sur la cantine,

En règle générale, un retour très positif des élèves a été constaté concernant la cuisinière Gaétane Laporte. Dans l'ensemble, les repas sont appréciés et la distribution des rations côté collège se fait en fonction de la demande des élèves plus ou moins gros mangeurs. Nous essaierons de proposer plus de repas à thème en plus des repas du terroir et nous penchons sur la possibilité de choisir entre deux légumes au service des collégiens. Lors de ce conseil d'établissement, a été souligné que le rôle de la cantine est de faire découvrir des produits (lasagnes sans viande, hamburger sans pain...) et de mettre en avant les légumes et d'éduquer les enfants dans une alimentation plus saine. Les parents souhaiteraient la mise en place d'un repas végétarien par semaine et plus de diversité dans les menus, trop de féculents sont proposés sur une même semaine.

Remarque d'une maman : l'équilibre se fait sur une semaine et c'est le rôle des parents de rééquilibrer le repas de la journée ; si des féculents ont été proposés à midi, c'est aux parents de proposer des légumes le soir et inversement.

Dans l'ensemble, les enfants apprécient le choix des plats, mais ils manquent cruellement de temps pour finir les repas correctement, principalement au primaire. Malheureusement, cinq services se succèdent entre 11h30 pour les premiers et 13h40 pour les derniers élèves collégiens. Le temps de prise de repas est plus ou moins rapide selon les enfants. Il n'y a que 20 ans, certains établissements n'avaient pas de service restauration et le nombre de ½ pensionnaires augmente chaque année.

Concernant le réfectoire, la nuisance sonore est toujours de mise. Le nombre croissant de demi-pensionnaires qui est passé de 90 élèves de primaire en moyenne l'an dernier à 115 cette année explique que le déplacement des maternelles dans une autre salle à manger n'a pas réduit le volume sonore. Réflexion collégiale sur l'installation de pièges à sons et installation d'un poste radio sur onde musicale classique et douce en bruit de fond.

Plaintes de certains parents lors de ce conseil d'établissement :

Les coups de sifflets ou de cuillères sur les tables ne seraient pas la meilleure solution pour stopper le bruit des enfants. Également, le conseil des délégués du primaire a fait remonter auprès de Mr Pesenti, qu'un personnel de cantine ne s'exprimerait pas forcément de façon polie aux enfants. Des enfants ont confirmé ce fait auprès de leurs parents qui font de même remonter cette information lors de ce conseil d'établissement, le nom de la personne concernée ayant été nommée. Un cahier de cantine sera mis en place et rempli par Carole Modeste, il concentrera les « différents » constatés lors des services du primaire.



• 5°) Questions diverses,

- Comment se fait-il que les classes soient autant surchargées en CM1 et CM2 ?

Généralement nous n'allons pas au-delà de 29 élèves mais en CM1 une famille devait quitter l'établissement et n'a finalement pas déménagé, en ce qui concerne les CM2, nous avons eu la demande d'inscription d'une fratrie dont une place demandée en CM2. Il était difficile de refuser l'inscription pour l'ensemble de la famille. Dans la mesure du possible, nous ne surchargeons pas les classes mais sommes tenus de maintenir les effectifs de 27 à 28 élèves en moyenne pour éviter la fermeture d'une classe. Depuis 8 ans, nous faisons le maximum pour que les classes soient à simple niveau pour plus de facilité dans le travail.

- Les enfants se plaignent du manque de propreté des toilettes (les filles se retiennent et font souvent des infections urinaires).

Le nettoyage des toilettes se fait tous les jours. Côté primaire, les toilettes intérieures sont utilisées pendant les heures de classe et avant la descente en récré. Celles-ci sont effectivement plus propres que les toilettes extérieures qui servent davantage durant la pause méridienne pour de nombreux demi-pensionnaires.

- En CM1, les élèves n'auraient pas le temps de noter les devoirs ?

Les élèves ont le temps nécessaire pour noter les devoirs et les leçons inscrits au tableau. La vérification des agendas est réalisée par l'enseignante durant tout le mois de septembre, ce qui n'est plus le cas à partir du mois d'octobre.

- Serait-il possible de rendre les horaires de garderie plus flexibles pour les parents travaillant sur Grenoble, le temps que les travaux se réalisent sur le Rondeau ?

Les travaux sur le Rondeau sont prévus jusqu'en 2023, peut-être même 2025. Nous ne pouvons pallier tous les problèmes de circulation. Les horaires de garderie démarrent déjà très tôt le matin (7h30) et terminent tard le soir (18h30 les lundi, mardi, jeudi et 18h le vendredi). L'établissement ne prendra pas en charge les frais du personnel de surveillance au-delà des heures d'ouverture actuelles de l'établissement. Pour le bien être des enfants, augmenter le temps de présence dans l'enceinte de l'école ne serait pas la meilleure solution ; certains enfants restant déjà présents sur une amplitude de 11h dans l'institution. Pour les parents dans le besoin d'une demande de flexibilité des horaires, la nourrice peut être une alternative.

- Ne pourrait-il pas y avoir une infirmière scolaire en permanence dans l'établissement ?

Les droits d'une infirmière scolaire sont très limités. Il est préférable qu'un enfant malade reste au domicile pour se rétablir surtout en cas de fièvre. Cependant, les parents peuvent apporter les médicaments avec une ordonnance de traitement en cas de besoin ponctuel. Le traitement sera alors donné à l'enfant sur le temps de midi soit par l'enseignante, soit par le personnel de surveillance côté primaire, soit par Nadine Enselme ou le bureau de la vie scolaire côté collège. En ce qui concerne les traitements à long terme, la signature d'un document officiel est nécessaire, accompagné d'une ordonnance de traitement et fait souvent référence à la mise en place d'un PAI.

- Le cahier de textes sur Ecole directe n'est pas forcément mis à jour correctement, comment l'expliquer ?

Ecole directe est un support rempli par les enseignants. Il est possible que les informations renseignées ne soient pas systématiquement remplies le jour même mais restent relativement à jour dans l'ensemble. Ce support vient en complément de l'agenda des élèves mais ne le remplace en aucun cas.



Institution du Sacré Cœur

école et collège – St Jean de Moirans

Attention fermeture de l'établissement le mercredi 4 décembre 2019.

Les cours ne pourront pas être assurés au collège, aucun accueil des élèves n'est possible. Une réunion pédagogique étant prévue pour le 1^{er} degré et le 2nd degré.

Personnels d'éducation et enseignants travailleront toute la journée pour un projet éducatif commun et participeront à une formation sur les nouvelles générations.